



**REMANIEMENT COMPLET DU RESTAURANT
RÉSIDENTE LE SAVY – Ax 3 DOMAINES**

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

MARCHÉ SUR PROCÉDURE ADAPTÉE



- SOMMAIRE -

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONSULTATION.....	3
ARTICLE 2 : CONDITIONS DE LA CONSULTATION.....	3
2.1 : Mode de consultation.....	3
2.2 : Forme juridique d'opérateurs économiques.....	3
2.3 : Déroulement de la procédure	3
2.3.1 : Phase I Sélection des candidats	3
2.3.2 : Phase II Dialogue avec les candidats	3
2.3.3 : Phase II Conclusion du dialogue	4
2.3.4 : Phase II Attribution du Marché	4
2.4 : Contenu du dossier de consultation.....	4
ARTICLE 3 : CONTENU DES CANDIDATURES ET DES OFFRES.....	4
3.1 : Contenu des candidatures.....	5
3.2 : Contenu des offres.....	5
3.3 : Date limite de réception des offres.....	5
3.4 : Modalité d'envoi ou de remise des offres.....	5
ARTICLE 4 : JUGEMENT DES OFFRES.....	6
ARTICLE 5 : DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS.....	6

ARTICLE 1 :OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet les travaux de remaniement complet du restaurant en altitude situé à Ax-Les Thermes (09).

ARTICLE 2 :CONDITIONS DE LA CONSULTATION

2.1 Mode de consultation

Le marché est passé selon une procédure adaptée conformément aux articles R2123-1 à R2123-7 du code de la commande publique.

2.2 Forme juridique d'opérateurs économiques

Les groupements momentanés d'entreprises sont autorisés. Le marché sera attribué à une entreprise unique ou un groupement d'entreprises conjointes ou solidaires. Dans le cas de groupements conjoints, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement dans l'exécution du marché.

2.3 Déroulement de la procédure

L'entité adjudicatrice peut décider, à tout moment, que la procédure est déclarée sans suite. Dans ce cas les candidats en sont tenus informés.

2.3.1 : Phase I Sélection des candidats

Cette phase est limitée à l'examen de la conformité des dossiers de candidatures.

Pourront être exclus de la procédure :

- Les dossiers incomplets, de présentation non conforme ou comprenant des pièces avec des renseignements erronés
- Les dossiers ne répondant pas aux prescriptions du présent règlement de consultation
- Les dossiers arrivés hors délais
- Les dossiers présentés de manière fractionnée

Les candidats non retenus seront informés de la décision les concernant.

2.3.2 : Phase II Dialogues avec les candidats retenus

L'acheteur pourra alors entrer en négociation avec les candidats retenus. L'acheteur peut aussi, conformément à l'article R.2123-5 du code de la commande publique, attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.

2.3.3 : Phase II Conclusion du dialogue

Si l'acheteur a décidé d'entrer en négociations et dès lors qu'il estime que la discussion est arrivée à son terme, l'acheteur en informe les candidats qui ont participé à toute les phases du dialogue. Il les invite à remettre leur offre finale sur la base de la ou des solutions qu'ils ont présentées et spécifiées au cours du dialogue dans un délai qui ne sera pas inférieur à six jours.

L'invitation à remettre leur offre finale comportera au moins la date et l'heure limites de réception de ces offres. Ces offres devront comprendre tous les éléments requis et nécessaires pour la conclusion du marché.

2.3.4 : Phase II Attribution du Marché

Après classement des offres finales conformément à l'article R.2152-7 du code de la commande publique, l'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie par la commission d'appel d'offres, en application des critères annoncés à l'article 4 de ce règlement.

2.4 Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation comprend les documents suivants:

- Le Règlement de la Consultation,
- Le Cahier des clauses techniques particulières,
- Le Cahier des clauses administratives particulières,
- L'acte d'engagement
- Le bordereau des prix détaillés
- Le dossier de plans (pièces graphiques par corps d'état séparés)
- Le Cadre de réponse au mémoire technique et méthodologique
- Le rétro planning opérationnel

ARTICLE 3 :CONTENU DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

La totalité des offres des candidats sera entièrement rédigée en langue française et chiffrée en euro.

Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat.

Dans le cadre d'un groupement d'entreprises et de sous-traitance, l'ensemble des candidats doit fournir les documents demandés pour la candidature.

La durée de validité des offres est de 2 mois.

3.1 Contenu des candidatures

1. Lettre de candidature imprimé DC1
2. Déclaration du candidat imprimé DC2
3. Déclaration sur l'honneur du candidat qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction de soumissionner conformément à l'article R.2141-1 du code de la commande publique ;
4. Extrait de l'inscription au RCS ou équivalent
5. Attestation de régularité fiscale
6. Attestation de fournitures des déclarations sociales et de leurs paiements.
7. Attestation d'assurances « RC » et décennale , garantissant ses activités et faisant apparaître, risque par risque, les éventuels plafonds de garantie ainsi que les franchises.
8. Attestation sur l'honneur attestant que le candidat n'est pas en redressement judiciaire, ou, si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet et autorisant la poursuite d'activité

3.2 Contenu des offres

1. L'acte d'engagement sur lequel l'offre sera établie y compris ses annexes, dûment signé et paraphé. **(1 par lot)**
2. Le bordereau des prix détaillés, dûment signé et paraphé
3. Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP), dûment signé et paraphé
4. Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP), dûment signé et paraphé
5. Le Règlement de consultation (RC), dûment signé et paraphé
6. Le dossier de présentation de l'offre décrivant les caractéristiques techniques des engins, les procédés d'exécution envisagés, et les moyens humains et techniques affectés, le planning de livraison, etc.

3.3 Date limite de réception des candidatures et des offres

La date limite de réception des candidatures et des offres est fixée au mardi 11 avril 2023 à 09h00.

3.4 Modalité d'envoi ou de remise des candidatures et des offres

Les candidats transmettront et leur offre par voie électronique via la plateforme : <https://www.e-marchespublics.com>

Les documents devront obligatoirement être transmis au format PDF.

ARTICLE 4 : JUGEMENT DES OFFRES

Après avoir vérifié la conformité du dossier remis, le jugement des offres sera effectué à partir des critères suivants classés en fonction de la pondération respective qui leur a été attribuée

Chaque offre est notée sur 100 points décomposés respectivement sur la base des trois critères pondérés :

VALEUR TECHNIQUE : sur 50

Notation appréciée au regard de la fiche technique et du contenu du mémoire technique, selon les sous-critères suivants :

- Méthodologie d'intervention et organisation du chantier : 15 points
- Moyens techniques et humains (effectif et qualification) du personnel affecté au chantier : 25 points
- Planning d'intervention détaillé : 10 points

PRIX : sur 40

Note maximale à l'offre la plus basse (**sauf prix anormalement bas**) et impérativement complète (notas : inclus et/ou PM obligatoires)

DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE : sur 10

Le candidat devra décrire les mesures adoptées en matière de protection de l'environnement dans le cadre du chantier et de l'exécution des travaux (ex : moyens mis en œuvre pour respecter l'environnement, gestion des déchets, mesures prises pour limiter les nuisances...).

Toute mesure environnementale générale concernant l'entreprise et non la réalisation des travaux ne sera pas prise en compte pour l'analyse de ce critère.

ARTICLE 5 : DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires d'ordre administratif peuvent être obtenus :

SAVASEM – Boulevard de la Griole – 09110 Ax les Thermes

Mme TEIXEIRA Stéphanie

Téléphone : 05 61 05 40 30

Courriel : stephanie.teixeira@savasem.com

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus :

BLANC BLEU CONCEPTS – 30 Ter, Rue Gassendi-75014 PARIS

Mme FERRIER Alexandra

Téléphone : 01 86 95 25 94

Courriel : af@bleuvert.net